

SHAWÉNÉGAN.—Actions de grâces à N.-D. du T. S. Rosaire ; une jeune personne guérie d'un mal de pied, après une neuvaine et l'application sur la partie malade de la relique *du lieu de La Ste-Crèche*.

CHAMPLAIN.—Une guérison des yeux par l'usage des *Roses Bénites*.—Guérison d'un mal de jambes.—Une paralytique guérie.

TROIS-RIVIÈRES.—Une personne souffrant de grandes douleurs entre les épaules, et soignée par les médecins sans succès, guérie, sans remèdes, en mai dernier, par la puissante et douce intervention de N.-D. du T. S. Rosaire, à qui de vives actions de grâces, à jamais !

M. B. MICHIGAN.—Guérison instantanée d'un mal opiniâtre, à la fin d'une Neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire.

L. B. ARONNÉ.

CHAMPLAIN.—Une petite fille de 12 ans, préservée d'un accident grave, par la miséricordieuse intervention de la douce Reine du T. S. Rosaire.—Remerciements pour une autre faveur !

TROIS-RIVIÈRES.—Reconnaissance à la Reine du Rosaire pour la guérison d'une mère de famille.

ST. R. T.—Ma mère est morte presque subitement l'hiver dernier. Lorsque mon père fut parti pour aller chercher le prêtre, la voyant baisser très-promptement j'ai promis, si elle avait le temps de recevoir les derniers sacrements avant de mourir, de faire insérer cette inappréciable faveur dans les Annales du T. S. Rosaire. La Sainte Vierge m'a exaucé et je désire lui en témoigner ma reconnaissance en accomplissant ma promesse aujourd'hui, prosternée au pied de son Autel dans son béni Sanctuaire du Cap, avec le grand Pèlerinage d'Arthabaskaville, mercredi matin 16 Août 1893, au retour de notre splendide Pèlerinage à Sainte Anne de Beaupré.—G. R.

MONT-CARMEL. (1)—S. de M. avait un gros mal à la jambe :

(1) Toutes les Faveurs obtenues par les Paroissiens du Mont-Carmel et de Saint-Maurice ont été accordées, après la promesse de l'insertion dans les Annales et un Pèlerinage au Cap ; quelques-unes ont été obtenues au Pèlerinage même.